

Rejoindre la Coalition Européenne pour la Vie dans le Tissu Social

Si vous, votre organisation ou votre institution êtes engagés dans la promotion, le développement ou l'offre de services intégrés au tissu social comme alternative à l'institutionnalisation des personnes en situation de handicap, rejoignez la Coalition Européenne pour la Vie dans le Tissu Social. Travaillons ensemble afin de garantir que nos voix soient entendues.

Nos membres:

- Promeuvent la politique et les missions de l'ECCL.
- Contribuent au développement des textes politiques ou de positions et aux plans d'actions de l'ECCL.
- Participent aux activités de suivi et de lobbying de l'ECCL.
- Participent aux groupes de travail, aux réunions et aux conférences de l'ECCL.
- Reçoivent la Lettre de l'ECCL ainsi que les autres publications de l'ECCL.
- Bénéficient des autres activités de l'ECCL.

Les organisations fondatrices de l'ECCL sont Autisme Europe, le Centre d'Etudes Politiques de l'Université d'Europe Centrale, le Forum Européen des Personnes Handicapées, le Réseau Européen pour une Vie Indépendante, Inclusion Europe, Santé Mentale Europe et "Open Society Mental Health Initiative".

Comment adhérer?

Pour adhérer, veuillez s'il vous plait contacter le coordonnateur d'ECCL à l'adresse courriel coordinator@community-living.info ou écrire à :

European Coalition for Community Living

Coordonnateur
c/o Inclusion Europe

Galleries de la Toison d'Or
29 Chaussée d'Ixelles # 393/32
B-1050 Bruxelles, Belgique

Téléphone: (+36 1) 235 6184 • Fax: (+36 1) 235 6170

Photos en couverture © FEAPS, Lebenshilfe, Pentru Voi

Souscription d'engagement

La Coalition Européenne pour la Vie dans le Tissu Social demande à tous les gouvernements, aux prestataires de services et aux organisations non gouvernementales en Europe de souscrire publiquement à l'engagement d'arrêter de construire de nouvelles grandes institutions résidentielles en Europe.

Engagement d'arrêter de construire de nouvelles grandes institutions résidentielles en Europe

Les signataires de cet engagement déclarent, au nom de leur organisation, leur parti politique, leur administration, leur entreprise ou leur gouvernement qu'ils ne financeront ni ne soutiendront d'aucune façon la création de nouvelles grandes institutions résidentielles pour aucun groupe de personnes en situation de handicap.

Ils s'engagent à s'assurer que tous les nouveaux services résidentiels pour personnes en situation de handicap sous leur responsabilité appliquent les standards de qualité fondamentaux suivants:

- Situation dans le tissu social local
- Possibilités d'interaction avec le tissu social local
- Respect de l'espace personnel, de la vie privée et de la propriété de chaque usager
- Disponibilité du soutien personnel nécessaire à chaque usager

Pour signer l'engagement d'arrêter de construire de nouvelles grandes institutions résidentielles en Europe et pour plus d'information sur les activités des membres de la Coalition Européenne pour la Vie dans le Tissu Social, visitez le site web:

www.community-living.info



ECCL
European Coalition
for Community Living

Qu'est ce que la Coalition Européenne pour la Vie dans le Tissu Social?

La Coalition Européenne pour la Vie dans le Tissu Social (ECCL : Acronyme anglais pour European Coalition for Community Living) est une initiative à l'échelle européenne, agissant en faveur de l'insertion sociale des personnes en situation de handicap par la promotion d'une offre étendue de services de qualité, intégrés au tissu social, comme alternative à l'institutionnalisation.

La vision de l'ECCL est une société dans laquelle les personnes en situation de handicap vivent comme des citoyens égaux, avec un respect entier pour leurs droits humains. Elles doivent avoir un choix effectif au regard de l'endroit où elles veulent vivre ainsi que des personnes qu'elles vont côtoyer, avoir aussi des choix dans leur vie quotidienne et de vraies opportunités d'être indépendantes ainsi que de participer activement à la vie sociale.

La Coalition Européenne pour la Vie dans le Tissu Social plaide pour la désinstitutionnalisation¹ en Europe et en surveille les progrès. Elle agit en faveur du développement de services de qualité, intégrés au tissu social et pour la désinstitutionnalisation. Elle fournit des informations à cet effet.

ECCL adopte la définition suivante pour le terme "institution":

"Tout endroit où les individus que l'on a étiquetés « handicapés » sont isolés, soumis à une ségrégation et/ou forcés de vivre ensemble est une institution. Une institution est tout endroit où les gens n'ont pas, ou ne sont pas autorisés à exercer le contrôle sur leurs propres vies et sur leurs décisions de tous les jours. Une institution n'est pas seulement définie par sa taille."

ECCL est une initiative transversale aux diverses situations de handicaps qui s'adresse à tous les acteurs impliqués dans le processus de désinstitutionnalisation et dans le développement et l'offre d'alternatives intégrées au tissu social – les autorités locales, régionales et nationales, l'Union européenne, les organisations non gouvernementales de personnes handicapées et les autres, les organisations prestataires de services et les équipes travaillant dans les institutions existantes.

L'adhésion à l'ECCL est ouverte à toutes les organisations et à tous les individus concernés par l'intégration au tissu social et la désinstitutionnalisation des personnes en situation de handicap.

En quoi notre travail est-il important?

A travers l'Europe, des milliers de personnes en situation de handicap passent de nombreuses années, et même leur vie entière, isolées dans des institutions. Bien que la qualité de vie dans les institutions soit variable, aucune ne permet aux personnes en situation de handicap de vivre en étant incluses dans le tissu social et dans la société.

De nombreuses institutions bafouent les droits fondamentaux des personnes en situation de handicap. Les résidents de ces institutions n'ont pas de choix sur la manière de vivre leurs vies et aucun contrôle sur les décisions prises à leur propos. D'autres décident où et avec qui elles vivent, avec combien de personnes elles devront partager leur chambre, et quels habits elles devront porter. D'autres décident pour elles comment leur argent doit être dépensé. Dans ces institutions les résidents n'ont en général pas le droit d'avoir une relation ni de se marier. Ils ne peuvent pas partir de l'institution librement et perdent souvent tout contact avec leurs familles et avec leurs amis. La plupart n'ont pas accès à l'éducation ou à l'emploi et passent leurs jours avec peu ou rien à faire. Dans certains cas, les personnels n'ont ni les compétences ni les connaissances pour fournir aux résidents les apprentissages et les thérapies nécessaires.

Les personnes en situation de handicap vivant en institution sont parfois victimes de violations graves des droits de l'homme. Quelques rapports ont montré que des résidents étaient attachés dans des lits à barreaux et soumis à des thérapies à base d'électrochocs toujours d'actualité. D'autres mettent en évidence des abus physiques et sexuels par les personnels ou par d'autres résidents, des conditions de vie dégradantes et l'absence de réponse à des besoins fondamentaux.

Situation du problème

La nécessité d'une initiative telle que l'ECCL, pour promouvoir la désinstitutionnalisation et le développement d'alternatives intégrées au tissu social, a été démontré par les résultats du projet «**Included in Society**». Sur la base de recherches dans les institutions et dans des alternatives de services résidentiels intégrés dans le tissu social pour des personnes en situation de handicap en Europe, ce projet a montré que le problème de l'institutionnalisation à long-terme pour les personnes en situation de handicap est très répandu dans de nombreux pays européens. Les buts du projet incluaient le développement. Le projet se proposait entre autres choses d'élaborer un ensemble d'objectifs et de recommandations politiques pour le

développement de services résidentiels de qualité pour les personnes en situation de handicap et soulignait la nécessité d'une action à long-terme contre l'institutionnalisation. Le projet proposait aussi quelques principes clés pour un "changement positif" qui devraient sous-tendre le développement de services intégrés dans le tissu social. Il s'agit du respect, du choix, de la participation, de l'indépendance et des responsabilités régionales/locales pour les personnes en situation de handicap².

Que veut dire "vivre dans le tissu social"?

Afin de pouvoir exercer leurs droits et participer pleinement dans la société, les personnes en situation de handicap doivent avoir accès à une offre étendue de services de qualité, intégrés au tissu social. Ceci veut dire vivre de manière indépendante, au sein du tissu social, dans des petites résidences ou des logements individuels, avec un soutien approprié aux besoins individuels de chacune des personnes. Cela veut aussi dire avoir accès à l'éducation et à l'emploi, de même qu'à la vie sociale et culturelle qui les entoure. Cela signifie pouvoir faire des choix et vivre dignement.

Pour être assurées que des services intégrés au tissu social soient fournis sur la base des besoins individuels, les personnes en situation de handicap doivent être impliquées dans leur développement, avec les autres responsables. Il est important que la conception, l'offre et le contrôle des services intégrés au tissu social soient fondés sur les valeurs de l'égalité citoyenne et l'insertion sociale, de même que sur les principes du changement positif.

L'histoire de Vlatka

Vlatka Sirotić a passé 32 ans dans une institution pour personnes en situation de handicap. En 2001, elle a été admise dans le programme de soutien à la vie dans le tissu social, géré par l'Association pour la Promotion de l'Insertion en Croatie. Aujourd'hui, elle vit dans un appartement au centre ville avec trois autres amis de l'institution. Elle a un emploi et perçoit un salaire. Elle a aussi un petit ami et de nombreux projets pour le futur. Après de nombreuses années, elle a rétabli le contact avec sa famille. Elle décrit les années qu'elle a passées dans l'institution comme une vie en cage, Vlatka voit sa liberté nouvelle comme la plus grande réussite dans sa vie.

¹ Nous employons le terme "désinstitutionnalisation" dans le sens de remplacement des institutions pour des personnes en situation de handicap par une offre étendue de services de qualité, intégrés au tissu social.

² Pour obtenir une copie du rapport "Included in Society", voir le site internet www.community-living.info.